

Patrimoine et économie

Une étude qui tombe à pic

Témoignage

Présent lors des Rencontres Régionales Patrimoine, Tourisme et Économie pour représenter le Carrefour des Patrimoines, Pierre Plancheron nous livre ses impressions.

Patrimoines en région : Qu'avez-vous pensé des résultats de cette étude ?

Pierre Plancheron : Il est intéressant de noter l'impact du patrimoine sur les emplois en Languedoc-Roussillon. Je souhaiterais également attirer l'attention sur les emplois de certains de salariés dans les associations du patrimoine qui existent en grande partie grâce aux milliers d'heures de bénévolat des adhérents et des membres de ces associations. Ces personnes sont de véritables défricheurs qui créent les conditions nécessaires au développement de ces emplois. L'objectif de cette étude est d'identifier les retombées ou impacts sociaux, économiques et fiscaux « directs » et « indirects » du patrimoine (voir détail méthodologie dans l'encadré). Bien sûr la région attire les touristes avec la mer et le soleil... Mais pas seulement ! Cette étude met en évidence la valeur ajoutée majeure qu'est le patrimoine, soit 14,8% de l'économie touristique. L'économie du patrimoine a généré en 2006 1,46 milliard d'euros de chiffre d'affaires, dont 0,44 milliard de retombées directes et 1,02 milliard de retombées indirectes : 2% de la production marchande du Languedoc-Roussillon ! L'impact social est aussi prégnant avec de nombreux emplois liés au patrimoine : 6 400 emplois ETP* directs et 12 000 emplois ETP* indirects. Les fonds publics attribués au patrimoine représentent 75 millions d'euros (collectivités territoriales 82%, État 17%, Europe 1%). Les retombées fiscales sont évaluées à plus de 200 millions d'euros. En résumé, 1 € de fonds publics injecté dans l'économie du patrimoine génère 19 € de chiffre d'affaires et 2,7 € de retombées fiscales.

S'il subsistait un doute, il est levé par cette étude : le patrimoine est bel et bien un secteur économique à part entière, source d'emplois, de recettes directes, indirectes et fiscales. L'étude se clot avec des recommandations sur la façon de poursuivre le développement du secteur du patrimoine, insistant notamment sur une sensibilisation nécessaire auprès de trois types de publics : les élus et décideurs publics, les acteurs du patrimoine et les prestataires touristiques.

*ETP : équivalent temps plein.

Vous pouvez prendre connaissance de l'étude complète sur l'économie du patrimoine culturel en Languedoc-Roussillon sur le site du Comité régional du tourisme : www.sunfrance.com
(Étude menée par le cabinet Figesma).

Méthodologie de l'étude

4 508 questionnaires envoyés pour 625 finalement traités,

émanant :

- de structures du patrimoine : monuments historiques,

musées, sites culturels, associations patrimoniales...

- de l'État, des collectivités territoriales et de « prestataires directs » : architectes, entreprises de restauration du

patrimoine, offices de tourisme...

- de « prestataires indirects » : prestataires du tourisme de

l'hébergement, la restauration, l'alimentation, le transport, etc.



À l'image de la Cité
de Carcassonne, les
sites patrimoniaux
enregistrent une
hausse conséquente
de leur fréquentation
touristique.